



Chambéry le 10 Mars 2022

Formation gratuite : Les chemins ruraux en forêt, patrimoine foncier communal

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le référent forêt,
Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Le patrimoine foncier constitué par les chemins ruraux est un enjeu clé de voûte pour chaque territoire. Il touche tous les domaines d'activité. Ce patrimoine est une vraie opportunité pour vos projets, mais est souvent lié à des problématiques qui peuvent être parfois complexes. La forêt ne fait pas exception. Les chemins ruraux impliquent des enjeux spécifiques affectant notamment la gestion forestière, la gestion des activités de loisir, et parfois l'accès aux ouvrages de distribution d'eau potable.

Dans le cadre de la stratégie de développement du foncier forestier en Chartreuse et afin de vous outiller au mieux sur cette problématique, nous avons le plaisir de vous inviter à une formation en visioconférence :

le lundi 4 avril 2022, de 17h30 à 20h30

lien de connexion : <https://meet.goto.com/946772069>

Cette formation est organisée par les Communes forestières, en partenariat avec le Parc naturel régional de Chartreuse, en lien avec l'ensemble des intervenants.

Elle est **ouverte à l'ensemble des élus locaux**.

Vous trouverez, dans les pages suivantes, le programme de cette rencontre et toutes les informations et consignes d'inscription.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Georges COMMUNAL
Président de l'Association des
Communes forestières de
Savoie

Guy CHARRON
Président de l'Association
des Communes forestière
de l'Isère

Dominique ESCARON
Président du Parc naturel
régional de Chartreuse





PROGRAMME

17h30 – 17h40 : Accueil des participants

17h40 – 18h20 : les rappels théoriques essentiels

- L'intérêt des chemins ruraux en forêt, patrimoine foncier communal
- Statuts juridiques des voies d'accès aux forêts et responsabilités de chacun

18h20 – 19h30 : Le suivi des chemins ruraux :

- Comment mieux connaître ce patrimoine foncier : exemple de la démarche du pays voironnais
- Comment préserver ce foncier
- Comment les maintenir en état : exemple de la démarche de la communauté de Commune du Grésivaudan autour des états des lieux avant chantiers.

19h30 – 20h00 : Les applications de suivi proposées par le Parc de Chartreuse :

- Application Schéma de Production et de Récolte Durable des Bois de Chartreuse
- Application de suivi des chantiers forestiers
- Application de gestion et suivie d'entretien des chemins ruraux

20h00 – 20h30 : Échanges, questions / réponses avec les intervenants

Informations et modalités de participation



- Organisme de formation :** Associations des Communes forestières de Savoie et Isère
- Lieu de la formation :** Visioconférence : *Participez à ma réunion depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.* : <https://meet.goto.com/946772069>
Vous pouvez aussi appeler à l'aide de votre téléphone : France: +33 187 210 241, Code d'accès: 946-772-069
- Contact :** lucile.buisson@communesforestieres.org - 06 22 92 06 50
ou Valentin Berlioux : isere@communesforestieres.org - 07 67 40 30 20
☎ *Contactez Lucile Buisson pour toute question relative à cette formation ou à son accès aux personnes en situation de handicap.*

Personnes en situation de handicap :

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, contactez notre correspondant handicap :
Florian MALISZEWSKI - florian.maliszewski@communesforestieres.org



Durée : 3 heures



Objectif général : Mieux appréhender les enjeux liés aux chemins ruraux en forêt, patrimoine foncier communal

Objectifs opérationnels :

1. Comprendre l'importance du patrimoine foncier des chemins ruraux
2. Comprendre comment mieux les connaître pour mieux les gérer

Evaluation : La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire

Attestation : Cette formation est sanctionnée par une attestation de formation qui vous sera remise sur demande

Animateurs : Lucile Buisson et Valentin Berlioux (*COFOR 73 et 38*)
Mathieu Gavend (*PNR de Chartreuse*)

Tous les formateurs ont une expérience dans l'animation de formations en lien avec le sujet de la formation.

Intervenants : Marion Chaumontet (*CC du Grésivaudan*)
Camille Matz (CA du Pays Voironnais)
Corinne Bourillon (Entrepreneur individuel (Coordonnet))
Pascal Bogaert (*PNR Chartreuse*)

Public visé : Élus locaux (municipaux, communautaires)

Pré-requis : Pas de pré-requis

Règlement intérieur, RGPD : Disponible sur demande et sur notre site internet



Pour s'inscrire :

Compléter le formulaire d'inscription en ligne : <https://www.communesforestieres-aura.org/formations.php>

Via l'adresse électronique (email) : lucile.buisson@communesforestieres.org ou au 06 22 92 06 50



Date limite d'inscription : 01/04/2022

Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas.

En cas d'annulation, les personnes inscrites seront informées par mail ou téléphone trois jours avant le début de la formation.